

**Licence LLCE (langues, littératures et civilisations
étrangères)**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LLCE (langues, littératures et civilisations étrangères).
2013, Université Paris 13. hceres-02027293

HAL Id: hceres-02027293

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027293>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations
étrangères

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 – Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140006682

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
UFR Lettres, Sciences de l'Homme et des sociétés -Villetaneuse.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Proposée par l'UFR Lettres, sciences de l'homme et des sociétés de l'Université de Paris 13, la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) fédère quatre spécialités : *Etudes anglophones*, *Etudes hispaniques*, *Anglais-Espagnol* et *Espagnol-Arabe* (de création récente) ; elle a accueilli en 2010-2011, 217 étudiants dont 124 en L1, 46 en L2 et 47 en L3. Les deux premières spécialités comportent quatre parcours à partir de la L2 : trois parcours communs (*Langue-Traduction*, *Français langue étrangère*, *Enseignement secondaire-supérieur-recherche*) et un parcours spécifique (*Anglais de communication* pour *Etudes anglophones* et *Arts-Culture* pour *Etudes hispaniques*).

Avec un volume horaire global d'environ 1500 heures, il s'agit de former, en abordant progressivement les différents champs disciplinaires des aires linguistiques concernées (langues, littérature, civilisation), des linguistes ayant les compétences communicationnelles, culturelles et préprofessionnelles leur permettant de poursuivre, dans l'établissement, leurs études dans les spécialités recherche, enseignement, ou professionnelles des masters *SLATEL* (*Sciences du langage, des textes et de la littérature*) et *RICE* (*Relations internationales et cultures étrangères*). Ces mêmes compétences leur permettront, en fonction des spécialités et des parcours choisis, de s'insérer professionnellement dans différents domaines d'activité (enseignement, métiers de la culture, industrie des langues, etc.)

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation, construite dans un souci affiché de progressivité et d'équilibre entre champs disciplinaires, aires géographiques et périodes étudiées, vise à créer les conditions d'une réelle ouverture professionnelle en combinant parcours classiques et formations innovantes et à préparer efficacement les étudiants à une poursuite d'études dans les masters de l'établissement. Elle risque cependant d'être fragilisée par la faiblesse, amplifiée par un fort taux d'évaporation à l'issue de la L2, des effectifs dans certaines spécialités et un faible taux de réussite en L1.

La formation associe trois structures (maquette commune pour *Anglais* et *Espagnol*, bi-cursus pour *Anglais-Espagnol*, majeure-mineure pour *Espagnol-Arabe*) avec mutualisations internes à la mention et au domaine. Les enseignements de L1 sont assurés essentiellement en travaux dirigés (TD) avec montée en puissance variable des cours magistraux (CM) (41 % en *Espagnol* - 6 % en *Anglais*). Les enseignements de base visent l'acquisition des fondamentaux, les parcours fléchés (un parcours plus généraliste, trois parcours plus professionnalisants en *Anglais* et en *Espagnol*) assurant une spécialisation progressive individualisée en cohérence avec les débouchés professionnels et les poursuites d'études envisageables. Si la présence des enseignements d'ouverture est minimale en L1 et variable en L2, une autre langue vivante (voire deux) est obligatoire sur les trois années (sauf en *Anglais-Espagnol*) avec certification possible comme pour l'informatique obligatoire en L1, des unités d'enseignement (UE) « Traitement Automatique des Langues » et « Outils informatiques pour le web » figurant dans les parcours spécialisés. L'acquisition de compétences transversales, avec création projetée d'un livret dédié, se fait plutôt dans le cadre des UE disciplinaires. Un stage professionnalisant, dont la durée et l'encadrement ne sont pas clairement définis, a lieu au semestre 6, le service Sup-Insertion apportant un soutien logistique aux démarches d'insertion professionnelle. Le contrôle des connaissances se fait quasi intégralement en contrôle continu sur la base de deux notes au coefficient variable selon la nature de l'épreuve, le contrôle terminal étant réservé aux étudiants avec contraintes particulières. Les règles de compensation sont conformes à l'arrêté du 1^{er} août 2011. L'évaluation des enseignements par les étudiants, théoriquement UE par UE, utilise le dispositif de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) qui traite les réponses et dont les résultats sont soumis par l'équipe de formation au conseil de perfectionnement qui peut proposer les actions correctives nécessaires.

Si les cours de mise à niveau actés par l'établissement (par ailleurs porteur d'un projet de propédeutique en L1), sont plutôt limités, l'accent est mis sur l'acquisition des outils méthodologiques avec UE transversale en L1 et un ensemble d'enseignements de méthodologie disciplinaire, autonomes ou intégrés. Le tutorat, obligatoire pour les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne en contrôle continu, est assuré au niveau de l'UFR. Les réorientations à l'intérieur de l'UFR ou de la mention font l'objet d'un dispositif formalisé avec soutien logistique du service *Sup Orientation* de l'établissement. Les programmes de mobilité internationale existants sont peu utilisés pour des raisons socio-économiques alors que l'assistantat au Royaume-Uni et dans les pays hispanophones fonctionne plutôt bien (relations privilégiées avec des établissements britannique et espagnol). Les taux de réussite en L1 - 10 à 13 % pour l'anglais et 17 % pour l'espagnol (en forte chute depuis 2008-2009) - sont faibles. La situation de l'espagnol est préoccupante car, avec des effectifs réduits, l'espagnol est partie prenante de trois spécialités dont une avec quatre parcours et en 2010-2011, on observe un taux d'évaporation de 60 % en L2 sans arrivée extérieure en L3. La position de l'anglais est plus rassurante avec un taux d'évaporation en L2 limité à 9 % plus que compensé par des apports extérieurs (41 % des inscrits en L3). Les étudiants présentant des contraintes particulières bénéficient des dispositifs de l'établissement complétés par la mise en place d'un « e-learning » pour lequel un enseignant a été recruté.

Les modules et les parcours mis en place progressivement à partir de la L2 préparent efficacement à intégrer l'une des spécialités, recherche ou professionnelle, des masters *SLATEL* et *RICE*. La licence professionnelle *Activités et techniques de communication* de l'établissement est mentionnée comme poursuite d'études possible. Le Projet Professionnel et Personnel (PPP) est, au 2^{ème} semestre, géré par des intervenants du SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation), le dispositif des enseignants-référents ayant été suspendu pour des raisons budgétaires. Si le pourcentage des étudiants intégrant un master en 2010/2011, très majoritairement à Paris 13, est élevé (50 % pour « espagnol » et 95 % pour « anglais »), aucune indication n'est donnée sur les spécialités choisies ni sur les taux de réussite. Les chiffres concernant l'insertion professionnelle à l'issue de la L3 sont incomplets, peu significatifs. Aucune information n'est donnée sur les postes éventuellement occupés ni sur le devenir des sortants non diplômés.

La formation est assurée, avec un nombre réduit de vacataires, par une équipe pédagogique de 34 enseignants statutaires couvrant les champs disciplinaires des aires linguistiques concernées. Le mode de gouvernance de la mention, pilotée par un comité exécutif restreint, est clairement indiqué avec équipe de formation et conseil de perfectionnement dans la composition duquel ne figurent cependant ni anciens étudiants ni représentants des milieux professionnels. Les seuls intervenants professionnels extérieurs, à qui sont délégués le pilotage du PPP et des stages,

relèvent du SCUIO et de l'IUFM. L'analyse de la population entrante, limitée à des considérations générales sur le bassin de recrutement et sur l'attractivité supposée de la formation, pourrait être affinée à partir des indicateurs requis ; la prise en compte des évaluations dans le pilotage est purement déclarative. En dehors des opérations de communication classiques conduites par l'établissement, aucune action de valorisation du diplôme ne semble avoir été initiée en direction des structures administratives et des entreprises.

- Points forts :

- Lisibilité et progressivité d'une maquette équilibrée fédérant quatre spécialités solides et cohérentes, construites à partir d'un ensemble de mutualisations à l'intérieur de la mention et du domaine.
- Deux spécialités (*Etudes anglophones* et *Etudes hispaniques*) avec quatre parcours, dont certains originaux, clairement fléchés à partir de la L2 et conçus en fonction des débouchés professionnels identifiés et des possibilités de poursuites d'études dans l'établissement (masters recherche et professionnels).
- Importance donnée à l'acquisition de compétences complémentaires en langues vivantes tout au long du cursus et aux enseignements de méthodologie, autonomes ou intégrés dans les UE disciplinaires.
- Tutorat obligatoire pour les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne en contrôle continu.
- Formalisation des procédures de réorientation avec soutien logistique du service *Sup Orientation* de l'établissement.
- Formalisation du mode de gouvernance de la mention avec réunion annuelle du conseil de perfectionnement.

- Points faibles :

- Faibles taux de réussite en L1 et pourcentage élevé d'étudiants sortant de la L2 *Etudes hispaniques* intégrant une autre L3, non compensé par des arrivées extérieures en L3, induisant une fragilisation des spécialités *Espagnol*.
- Absence de formalisation du suivi des compétences de l'étudiant et suspension du système des enseignants-référents.
- Insuffisance des indicateurs et connaissance réduite, malgré quelques initiatives individuelles, de la population étudiante et de son insertion professionnelle.
- Absence d'intervenants professionnels extérieurs en dehors de ceux, relevant du SCUIO et de l'IUFM, assurant une gestion externalisée du PPP et des stages.
- Actions de communication limitées (voire inexistantes) en direction des structures administratives et des entreprises.
- Prise en considération essentiellement déclarative des recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que l'équipe de formation s'interroge sur la situation de l'espagnol, sur l'attractivité des spécialités construites autour des études hispaniques et prenne les actions correctives nécessaires pour enrayer un taux d'évaporation préoccupant à l'issue de la L2.

Il conviendrait de réintroduire le système des enseignants référents qui semble avoir fait ses preuves, en particulier pour assurer le suivi des compétences de l'étudiant.

La création, sur le modèle de la spécialité *Espagnol-Arabe*, d'une spécialité *Anglais-Arabe* devrait pouvoir être envisagée en optimisant le recours aux mutualisations déjà existantes.

Il serait souhaitable que des initiatives soient prises pour valoriser plus méthodiquement une bonne formation auprès des lycéens et pour mener des actions de communication efficaces en direction des structures administratives et des entreprises liées aux champs professionnels visés.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



Licence mention *Langues, littératures et civilisations étrangères*

Domaine : *Arts, lettres, langues*

Demande n° *S3L1140006682*

Nous remercions les experts de l'AERES pour leur lecture attentive de notre maquette et les points forts soulignés. Nous prenons bonne note des recommandations qui sont faites pour améliorer la formation. Nous souhaitons néanmoins apporter des précisions sur un certain nombre de points.

● p. 3 « *Elle risque cependant d'être fragilisée par la faiblesse, amplifiée par un fort taux d'évaporation à l'issue de la L2, des effectifs dans certaines spécialités et un faible taux de réussite en L1* »

- Si les effectifs en LLCE, comme dans d'autres formations, ont en effet connu une baisse au cours de ces dernières années, baisse en lien direct avec la désectorisation, la tendance est actuellement en train de s'inverser. A la rentrée 2013 il y a 50 inscrits en L1 dans la spécialité Espagnol et 28 pour la spécialité Anglais/ Espagnol, qui gagne en attractivité d'année en année. Cette hausse est liée à l'ouverture de formations innovantes comme la spécialité Anglais/Espagnol ou le parcours Espagnol/Arabe. Elle est également liée à l'ouverture récente d'une préparation au CAPES d'Espagnol (avec une mutualisation avec Paris 8) : les étudiants inscrits en licence savent désormais qu'ils pourront préparer le CAPES à l'Université Paris 13 à l'issue de leur licence dans d'excellentes conditions. Cette préparation qui allie l'université Paris 8 contribue à la création d'un important pôle de professionnalisation au nord de Paris. Cette situation augure d'un nouveau dynamisme qui permettra dans le futur d'envisager d'autres combinaisons de langues possibles innovantes comme une spécialité Anglais/ Arabe ou une triple licence Anglais-Espagnol-Chinois.

- Par ailleurs, l'ouverture récente d'une Khâgne avec une spécialité espagnol (dans le cadre du partenariat avec le Lycée Gustave Monod) devrait permettre d'accueillir de nouveaux étudiants en L3 qui n'auraient pas réussi le concours d'entrée aux grandes écoles, et de pallier ainsi la baisse des effectifs entre la L2 et la L3.

- Le dispositif des enseignants-référents a en effet été supprimé dans l'UFR pour des raisons budgétaires mais a été remplacé par un renforcement du suivi des compétences des étudiants par le biais des enseignants responsables d'année en L1, L2 et L3 (avec rendez-vous obligatoires tout au long du semestre). Ceci devrait contribuer à la lutte contre le taux d'échec en L1 et à limiter la baisse des effectifs en L3 en intensifiant l'accompagnement des étudiants jusqu'à l'obtention de leur licence.

- Le taux d'échec reste certes important en L1 ; en effet, nombre d'étudiants, dont notamment les étudiants salariés, ne réussissent le passage en L2 que suite à un redoublement. Un nouveau dispositif de lutte contre l'échec en L1 et en L2 vient d'être mis en place par le département d'espagnol pour ce deuxième semestre de l'année 2012-2013. Il s'agit de renforcer le contrôle continu par un entraînement intensif en évaluant les étudiants de L1 et de L2 tout au long du semestre de manière suivie, avec l'organisation de devoirs sur un créneau inclus dans leur emploi du temps tous les quinze jours sur une des matières du semestre.

● p. 3 « *si la présence des enseignements d'ouverture est minimale en L1...* »

Les enseignements d'ouverture (2 UE au choix par semestre + qualité d'expression + C2i + méthodologie universitaire + LV2, voire LV3) comptent pour 11 ou 14 crédits en S1 et 9 ou 10 crédits

en S2, soit au moins un tiers des crédits de l'année de L1. Par ailleurs, l'UFR propose un enseignement propédeutique aux étudiants en L1 désireux de suivre une formation entièrement pluridisciplinaire.

- p. 3 « *un stage professionnalisant dont la durée n'est pas clairement définie...* »

Les stages se feront en milieu professionnel, en cohérence avec le parcours choisi. Pour le parcours « Langue et Traduction » le volume horaire du stage est de 70 h (2 semaines). Celui-ci, suivant le dispositif mis en place pour le parcours « linguistique-informatique » du département de Linguistique, sera réalisé dans des entreprises du secteur de l'industrie des langues, avec un double encadrement à l'université et en entreprise. Pour le parcours « Art et Culture », le volume horaire est de 70h également dans un lieu du choix des étudiants (des musées notamment) ; il est organisé en collaboration avec le parcours « Art et Culture » du département de Lettres Modernes et dispose également d'un double encadrement, universitaire et professionnel. Pour les parcours « Enseignement secondaire, supérieur, recherche », le volume horaire est de 30 heures (2 semaines) dans un établissement d'enseignement du choix de l'étudiant, encadré par l'université et par des intervenants professionnels de l'IUFM. Le stage du parcours FLE, d'une durée de 36 h (stage d'observation de 18 h + cours de guidage et d'analyse de données de 18 h), se déroulera à l'Espace Langues de l'université dans le cadre du DUFEE pour les étudiants chinois. Le stage du parcours « Anglais de communication » aura une durée de 70 h en entreprise (médias, communication...) : les étudiants pourront bénéficier de l'aide du département de LEA, du SCUIO-IP, et du dispositif Atout Jeunes pour trouver un lieu de stage. Tous les stages seront validés par un rapport suivi de soutenance.

- p. 3 « *aucune indication n'est donnée sur les spécialités choisies ni sur les taux de réussite.*

En ce qui concerne le département d'Espagnol, les étudiants s'inscrivent principalement dans le Master SLATEL (Sciences du Langage, des Textes et de la Littérature), la plupart dans le parcours CAPES. Le taux de réussite au CAPES d'espagnol est de 40 % depuis deux ans. D'autres étudiants choisissent la spécialité Métiers du texte et de l'image, la spécialité Nouveaux Espaces Littéraires, ou le Master Professorat des Ecoles. Pour le département d'Anglais, les étudiants s'inscrivent prioritairement en Master CAPES, en Master CARIAC (Civilisations anglophones et relations interculturelles anglophones et francophones) et en Master TILDE (Traitement Informatique et Linguistique des Documents), avec un taux de réussite de plus de 50% pour ce dernier et d'environ 25%-30% pour le CAPES en termes d'admissions.

- p. 3 *Les chiffres concernant l'insertion professionnelle à l'issue de la L3 sont incomplets, peu significatifs. Aucune information n'est donnée sur les postes éventuellement occupés ni sur le devenir des sortants non diplômés »*

Le suivi des étudiants quittant la mention reste certes une difficulté, étant donné le très faible taux de réponses de ces étudiants quand ils sont sollicités, si cette sollicitation n'est pas faite par un enseignant qu'ils connaissent.

Mais pour les étudiants en réorientation en cours de licence, la formalisation des procédures de réorientation avec le soutien logistique du SCUIOP (notée comme point fort dans cette évaluation) permettra un meilleur suivi. Il est envisagé de formaliser le suivi des sortants par le responsable des L3 à N+1 de la validation du L3, en complément du travail de l'Observatoire de la Vie Etudiante.

- p. 3 « *équipe de formation et conseil de perfectionnement dans la composition duquel ne figurent cependant ni anciens étudiants ni représentants des milieux professionnels* »

Les équipes veilleront à intégrer des représentants étudiants et de milieux professionnels.

- p. 4 « *absence d'intervenants professionnels extérieurs* »

La faible présence d'intervenants professionnels extérieurs s'explique essentiellement par des raisons budgétaires. Toutefois, les étudiants sont invités dans le cadre de l'UE PPP (Projet Personnel et Professionnel) à prendre contact avec des professionnels des métiers associés aux différents parcours ; ils bénéficient pour ce faire des contacts de l'équipe enseignante dans le monde professionnel ainsi que du soutien du SCUIO-IP, qui participe à l'encadrement de cette UE. Des intervenants extérieurs sont également prévus dans certaines UE du parcours « Langue et Traduction » en L3 dans le cadre du cours « Outils pour la traduction ». Il est également à noter que certains membres de l'équipe enseignante ont également une pratique professionnelle (traduction, édition, recherche, monde de l'art et de la culture...) dont ils font bénéficier les étudiants.

- p. 4 « *Actions de communication limitées (voire inexistantes) en direction des structures administratives et des entreprises* »

Depuis la rentrée 2013, différentes actions de valorisation du diplôme et de communication ont été entreprises pour faire connaître la licence LLCE auprès des élèves du secondaire. Des liens ont été établis avec certains lycées de la région pour organiser des visites de lycéens : le département d'Espagnol a accueilli 5 visites d'enseignants de première et terminale avec un petit groupe d'élèves. Ces visites, qui avaient pour objectif de faire découvrir aux élèves le fonctionnement de l'Université et la formation, ont été un succès. Le département d'Anglais a entrepris des contacts avec les lycées en question dans le but de renouveler l'expérience et envisage de le prolonger à travers le réseau des inscrits en agrégation interne. D'autres efforts seront faits en direction des entreprises spécialisées dans l'industrie des langues, la communication, le tourisme et la culture (agences de traduction, tours opérateurs, médias...).

- p. 4 « *prise en considération essentiellement déclarative des recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation* »

-La prise en compte des recommandations de l'AERES et les efforts pour améliorer les points faibles notés en 2009 n'ont pas été que déclaratifs :

- La formation informatique/internet a été généralisée et rendue obligatoire (recommandation 2009) dès la mise en œuvre du contrat précédent.

- Les informations sur les échanges internationaux et l'aide à la réussite ont été données avec précision (points faibles 2009). Ces informations reflètent les efforts de l'équipe sur ces points cruciaux.